



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

Unique en Suisse, la structure «SOS bénévolat» veut apporter une aide ponctuelle à la population fragilisée suite à une situation exceptionnelle. Ses principaux artisans ont procédé ce jour à un exercice «grandeur nature».

### **Quand intégration rime avec solidarité**

**Structure unique sur le plan suisse, la cellule «SOS bénévolat» veut offrir une aide ciblée à la partie de la population de la Ville de Neuchâtel qui en raison d'une situation exceptionnelle, par exemple suite à de fortes chutes de neige, se trouve momentanément isolée et, conséquemment, a besoin d'une aide ponctuelle. Trois ans après la création de ce dispositif, ses principaux artisans ont procédé à un exercice «grandeur nature». Celui-ci s'est déroulé cet après-midi, sous la présidence du conseiller communal Thomas Facchinetti, directeur de l'Intégration.**

A la suite de l'hiver 2008-2009, qui avait été particulièrement rigoureux, la Ville de Neuchâtel décidait de créer la structure «SOS bénévolat». Ce dispositif, qui a vu le jour en 2010, permet de lancer un appel auprès de la population pour un engagement bénévole auprès d'un public cible ayant besoin d'une aide spécifique en cas de situation particulière (pandémie, canicule, fortes chutes de neige,...). Il doit en outre permettre de détecter les personnes momentanément nécessiteuses.

La structure «SOS bénévolat» est composée de professionnel-le-s. Un Etat-major communal de conduite (EMCC) a été créé par la Ville, qui regroupe tout à la fois des pompiers-ambulanciers et la protection civile. L'EMCC est placé sous la responsabilité de Frédéric Mühlheim, commandant du Service d'incendie et de secours (SIS), qui met à disposition les infrastructures et une centrale téléphonique – à l'adresse des personnes proposant leurs services comme à celles ayant besoin d'aide – et définit, en outre, les missions.

### **Un entretien avec les bénévoles**

L'EMCC n'agit pas seul. Il collabore avec l'Association neuchâteloise de services bénévoles (ANSB) qui s'occupe, elle, du contact avec les personnes désireuses d'apporter leur aide. Concrètement, un entretien a lieu avec chacun-e des bénévoles potentiels, qui sert à dégager leurs aptitudes et compétences afin, par exemple, de les diriger vers des missions qui leur conviennent, a ainsi rappelé la responsable de l'ANSB, Marie-France Vacheron.

Cette structure est certainement unique en Suisse. Aux yeux du conseiller communal Thomas Facchinetti, en charge de l'Intégration au sein de la Ville, la structure «SOS

bénévolat» est un magnifique exemple d'intégration en ce qu'elle permet à des personnes désireuses de donner de leur temps de venir en aide à des congénères plus fragiles parce qu'âgés, isolés, malades ou à mobilité réduite.

Mais pour qu'une telle structure soit apte à intervenir, encore faut-il qu'elle soit régulièrement «rôdée» et vérifiée. Un exercice «grandeur nature» a permis de s'en assurer. Organisé pour l'essentiel par Céline Erard, responsable de l'intégration sociale en ville de Neuchâtel, cet exercice a vu des bénévoles intervenir auprès de résidant-e-s de Foyer handicap.

Neuchâtel, le 29 octobre 2013

Direction de la culture  
et de l'intégration

**Renseignements complémentaires:** Thomas Facchinetti, directeur de la Culture et de l'Intégration, tél. 032 717 75 02  
Céline Erard, responsable de l'intégration sociale, tél. 032 717 73 88  
Marie-France Vacheron, responsable de l'ANSB, tél. 032 886 89 00  
Frédéric Mühlheim, commandant du SIS, tél. 032 717 75 30